

ON S'ABONNE :

A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :

Un an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :

Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAÎSSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,

25 centimes la ligne

RÉCLAMES,

50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DAT	JOURS	FÊTE	FOIRES	LUNAISONS
12	Jeudi	s. Jean de Fac.	Catus, Marminiac, St-Sozy.	☾ P. Q. le 5 à 2 h. 32' du soir.
13	Vend.	s. Antoine P.		☉ P. L. le 12, à 6 h. 26' du mat.
14	Sam.	s. Bazile.	Montcabrier, Bétaille, Courdon.	☾ D. Q. le 19, à 3 h. 20' du mat.
				☉ N. L. le 27, à 7 h. 3' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS .RS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon).....	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Castelnau-Montrastier.....	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenque, l'Aveyron).....	
	Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Gery.....	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 7 juin 1862.

BULLETIN

MM. Alfred Leroux, Segris et O'Quin ont déposé, mercredi dernier, sur les bureaux du Corps législatif les rapports sur le budget.

Après une discussion animée, la Chambre a voté trois articles du Code de commerce (74, 75 et 90) relatifs aux charges d'agents de change.

La Chambre de Turin a repris, le 3, ses travaux législatifs. Contrairement à ce qu'on avait annoncé, Garibaldi n'assistera pas aux séances. Mais il veut, toutefois, faire connaître sa pensée au Parlement italien. — Dans une lettre qu'il adresse au président, pour être communiquée à l'assemblée, Garibaldi donne des explications sur l'événement de Sarnico. « Jamais, dit-il, l'intention des volontaires n'a été de passer la frontière autrichienne. » Sa politique, dont il développe le programme, n'est pas en tout point celle du cabinet ; mais elle n'en diffère pourtant pas assez, ajoute-t-il, pour que, mise en pratique, elle compromette la situation actuelle de l'Italie. Son drapeau est celui de l'Unité ; son mot d'ordre *Victor-Emmanuel*. De la lettre de l'ex-dictateur qu'on lira plus loin, et des explications du ministre Rattazzi, il ressort que l'affaire de Brescia est un simple malentendu.

Les interpellations du député Crispi ont abouti à convaincre la Chambre que le gouvernement n'avait eu connaissance d'aucune expédition à laquelle d'ailleurs il se serait fortement opposé, résolu, qu'il est d'empêcher toute tentative qui, pouvant faire douter de sa loyauté compromettrait ses relations internationales. Si le gouvernement a permis de secourir les émigrés qui voulaient se rendre à l'étranger, il n'a, du moins, jamais promis des armes.

Les paroles de M. Rattazzi, qui, tout en répondant à ses adversaires, font connaître le programme du ministère, ont été chaleureusement applaudies.

A l'occasion de la présentation du projet de loi sur les associations, Garibaldi a déclaré formellement qu'il ne ferait rien pour contrarier la politique du gouvernement.

La France va être payée très-incassamment

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 7 juin 1862.

N° 18.

FAUTE DE CONFIANCE (*)

IX

(Suite.)

A la tombée de la nuit, à la traversée d'un petit village, l'obscurité et la neige ne permettant plus de distinguer les objets, la voiture heurta violemment contre un tas de pierres destinées à l'entretien de la route. Le postillon, lancé de son siège, tomba fort heureusement sur l'épaisse couche de neige, et les chevaux s'arrêtèrent tout court.

— N'êtes-vous pas blessé, mon ami ? demanda avec inquiétude le baron mettant le nez à la portière.

— Non, répondit en grommelant le postillon qui se relevait déjà ; j'en suis quitte à bon marché.

Il ramassa son fouet et se mit en devoir de remonter sur son siège.

Mais quelques curieux que cet accident avait fait sortir de leurs maisons, entouraient la voiture.

— Vous ne pouvez pas aller plus loin par ce temps-là, et surtout la nuit, dit l'un d'eux au postillon. La route

de la dette contractée par l'Espagne en 1823. La *Gazette de Madrid* publie le décret royal de sanction donné à la loi qui en autorise l'acquit.

Le ministère grec renouvelle l'offre de sa démission. Le roi Othon, dont les tentatives faites auprès des conservateurs pour former un nouveau cabinet ont échoué, hésite à se confier à l'opposition. La Chambre ne doit reprendre ses travaux que quand la crise sera passée.

Nous publions plus loin une correspondance de Vera-Cruz adressée au *Constitutionnel*. Nous appelons sur cet article l'attention de nos lecteurs. Les détails qu'on y trouve sont très-intéressants.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Paris, 6 juin.

Le prince Napoléon est arrivé à Paris.

La *Patrie* publie des nouvelles du Mexique, en date du 14 : partout des pronunciamientos avaient lieu en faveur des Français.

Turin, 6 juin.

On mande de Rome, 3 juin, que les Français ont arrêté deux fourgons d'armes près d'Albano, escortés par des gendarmes pontificaux.

Turin, 4 juin.

Chambres des députés. — MM. Boggio et Chiaves parlent en faveur du ministère. Le général Bixio dit : Je crois de mon devoir d'assurer que, dans une entrevue où il fut question d'une expédition, le président du Conseil déclara formellement qu'il ne la tolérerait pas. Dans une autre occasion, M. Rattazzi a demandé au fils de Garibaldi sa parole d'honneur que les carabiniers génois ne se seraient pas employés à des expéditions illégales. Le ministère ne connaissait pas le projet d'expédition. J'avais été chargé de m'en informer par Garibaldi de faire des communications à M. Depretis ; mais je refusai, ne voulant pas mettre l'ami en opposition avec le ministre. Il est inexact que des personnes aient été arrêtées les armes à la main.

Emprunt italien, 72 25.

Lisbonne, 4 juin.

Hier, 500 individus des villages de Mouzon et Villadur se sont soulevés aux cris de : Vive le roi ! Vive la religion ! A bas les contributions !

Turin, 5 juin.

Il va être formé six nouvelles brigades d'infanterie. Par suite des manifestations qui ont eu lieu en Italie, le gouvernement autrichien ne cesse d'expédier des

que vous avez suivie jusqu'ici était praticable, parce qu'elle est à fleur de terre ; mais un peu plus bas, c'est autre chose : elle est creuse et encombrée de tant de neige ; que vous n'en sortirez jamais.

Le postillon se grata l'oreille d'un air pensif et regarda le baron.

— Ce passage est-il donc si mauvais ? demanda ce dernier aux paysans.

— Certainement ! s'écrièrent-ils.

— Ne voudriez-vous pas le débayer moyennant une bonne rétribution, car j'aimerais à poursuivre ma route.

— Dans l'obscurité, c'est impossible, monsieur ; d'ailleurs, ça ne vous avancerait guère, car, dans une demi-heure tout au plus, avant d'arriver au village voisin, vous rencontreriez encore un chemin creux, comme il y en a tant au milieu des montagnes. Mais demain matin les autorités feront sans doute enlever les neiges par les habitants, ce qui sera l'affaire d'une couple d'heures, et pas plus.

Le baron était visiblement contrarié.

— Allons, mon ami, dit-il au postillon, reconduis-moi au dernier relais, je trouverai sans doute un logement à la poste.

— Dans tout autre moment, oui, monsieur mais ; aujourd'hui c'est différent. La belle-mère du maître de poste vient de mourir, et le corps est exposé dans la chambre des voyageurs.

Le baron s'adressa de nouveau aux curieux.

— N'y a-t-il pas d'auberge dans cet endroit-ci ?

— Il y en a une, dit l'un d'eux ; mais c'est un cabaret,

troupes du Tyrol en Vénétie.

On assure, ici, que la nouvelle de la réduction de l'armée autrichienne est inexacte ; on a seulement accordé des congés.

Un grand appareil militaire est déployé à Venise. — Beaucoup d'étudiants de l'université de Padoue ont été expulsés.

Les chanoines de la cathédrale de Naples reconnus coupables d'avoir manqué de respect au roi, ont été condamnés par le tribunal à la perte de leur prébende.

Bordeaux, 4 juin.

La Chambre de commerce de Bordeaux vient de délibérer de nouveau sur la question du chemin de Certe à Marseille et de Montpellier à Rodez en votant une adresse à l'Empereur pour demander qu'ils soient promptement concédés. La députation chargée de présenter l'adresse à S. M. partira demain pour Paris.

S. M. l'Impératrice ne s'est pas bornée à admettre dans le sein des comités de la *Société du Prince Impérial* les personnes placées pour connaître les besoins des ouvriers. Notre auguste Souveraine s'est attachée, avec le même soin, à maintenir l'esprit de tolérance et de liberté religieuse qui doit régner dans l'œuvre uniquement charitable dont elle a bien voulu accepter le haut patronage. On a pu observer que les ministres de tous les cultes reconnus par l'Etat, ont trouvé place au sein des comités, dans la proportion qu'il était équitable de leur assigner. La gracieuse lettre de Sa Majesté à M. Bischoffsheim, publiée par les *Archives israélites*, n'a fait que confirmer cette excellente détermination qui sera strictement appliquée.

(Moniteur.)

Revue des Journaux.

Il résulte des correspondances particulières, adressées de la Havane au *Constitutionnel*, que le général Prim aurait été aussi froidement reçu à son retour du Mexique, qu'il avait été chaleureusement accueilli à son départ :

« Cette manifestation de l'Opinion publique à la Havane, où l'on est plus à même qu'en Europe, ajoute M. Grenier, d'apprécier les intérêts réels de l'Espagne dans la question mexicaine, ne serait elle pas faite pour servir d'enseignement au cabinet de Madrid ? »

On lit dans le *Pays*, sous la signature de M. de Beaufort :

« Pendant que les plénipotentiaires français protestent en faveur de la nationalité et de l'honneur du Mexique, les plénipotentiaires anglais se promènent et vont de ci et de là. Il paraît que ces promenades ne sont pas toujours sans danger. On affirme qu'ils ont été

où on ne peut coucher que dans le grenier à foin.

— Notre pasteur, ajouta un autre, a une petite chambre d'étrangers qui est fort belle, car la commune a fait remettre la maison entièrement à neuf l'année dernière ; il vous recevra volontiers, car il est très-serviable.

— Où est le presbytère ? demanda le baron.

— Tout au bout du village, un peu à l'écart, il n'y a pas moyen de se tromper ; au surplus, je vais vous y conduire.

Le baron laissa provisoirement sa voiture au cabaret, sous la surveillance du postillon, et arriva bientôt avec son guide au presbytère.

— Le pasteur est-il chez lui ? demanda le paysan à la servante.

— Non, répondit-elle, il est allée à un baptême avec mademoiselle, et il se passera sans doute une heure ou deux avant leur retour.

— Puis-je attendre ici M. le pasteur ? dit le baron, j'ai à lui parler.

— Pourquoi donc pas ? M. Oscar est dans cette pièce, — la servante la lui montrait du doigt, — prenez la peine de vous y rendre.

— Entrez ! cria-t-on quand le baron frappa.

Il ouvrit la porte et se trouva dans une pièce confortable et bien chauffée, en présence d'un garçon de douze à treize ans d'une physionomie enjouée, qui était assis à une petite table et examinait des fragments de minéraux et des monnaies. Il s'empressa de se lever et de s'avancer au-devant de cet inconnu dont la visite le surprenait.

— Je viens demander asile ou assistance à M. le

pris, constitués prisonniers, maltraités, et qu'ils sont aujourd'hui détenus au quartier mexicain.

« Si le fait est malheureusement vrai, nous faisons des vœux pour que ce petit accident de voyage leur donne à réfléchir et leur fasse comprendre enfin tous les mérites de ce gouvernement prétendu national qui leur inspirait, il y a quelques semaines, une vive sollicitude. »

Le *Siècle* constate que les feuilles cléricales affectent de se montrer favorables au traité de Villafranca, tandis qu'à Rome même la diplomatie pontificale trouverait assez ingénieuse l'idée de jeter le traité de Villafranca comme un bâton dans les roues de l'unité italienne.

« Quoiqu'il en soit de tout ceci, dit M. Taxile Delord, il est évident que le 8 juin ne se passera pas sans quelque manifestation pathétique. Espérons-le. Chaque manifestation du parti cléricale a fait faire un pas à la question romaine. »

M. Henry de Riancey, publiciste de l'*Union*, somme le *Constitutionnel* de s'expliquer plus catégoriquement sur le rôle que M. de Lavalette va jouer près du St-Siège. Le public attend. Il tient à savoir si, dans la pensée du *Constitutionnel*, le retour de M. de Lavalette est, oui ou non, l'annonce d'une nouvelle campagne diplomatique dans le genre de celle qui avait pris fin par la mémorable réponse du cardinal Antonelli. Il tient à savoir, ce même public qui y a bien quelque intérêt, il tient à savoir quel est leur but, dont le *Constitutionnel* aurait devant lui les douteuses perspectives. En deux mots, il demande au *Constitutionnel* s'il est pour ou contre le Pape, s'il veut le maintien et le rétablissement de la souveraineté pontificale avec la confédération italienne ou s'il entend préparer la déchéance de Pie IX et l'abandon de Rome au Piémont et à la révolution.

« Ici, il ne s'agit pas de biaisier ou de fuir ; il ne s'agit pas de s'envelopper de mystères ou de se retrancher dans le silence. Il faut parler.

« Sans quoi le *Constitutionnel* autoriserait les plus fâcheuses et les plus graves interprétations. Qu'il y songe. »

M. Bonneau fait observer, dans son bulletin de l'*Opinion Nationale*, que les journaux cléricaux comprennent toute la gravité de la situation et qu'ils entendent, aussi bien que les feuilles libérales, la solution prochaine. Mais ils font bonne contenance et mettent leur dernier espoir dans des hasards impossibles ; ils voudraient, pour retenir la masse de ceux qui sont encore indécis, persuader que c'est le parti libéral qui désespère de l'avenir. Cette tactique ne trompera personne ; la vérité frappe les yeux mêmes des aveugles :

« M. de Lavalette, poursuit M. Bonneau, a dû partir, aujourd'hui, pour Rome, et nous aurons bien de la mission dont il est investi. Nous n'en connaissons ni les termes ni même le sens, mais nous savons pourquoi il était parti de Rome, ce qui nous

pasteur, dit le baron ; la neige, me dit-on, rend la route impraticable, et l'on m'a engagé à recourir pour une nuit à l'hospitalité du presbytère.

Malheureusement, monsieur, mon oncle est sorti, dit l'enfant ; si vous voulez attendre son retour, vous lui ferez un grand plaisir, et un plus grand encore si vous consentez à être son hôte. Je vous en prie, approchez-vous du poêle.

Le baron fut touché de la franchise et de l'amabilité de cet enfant qui faisait avec aisance les honneurs de la maison.

Oscar se remit à nettoyer et à trier de vieilles monnaies. Qu'as-tu donc là, mon garçon ? lui demanda Alexandre après l'avoir regardé faire un instant.

— De vieilles monnaies qu'un paysan a découvertes dernièrement dans ce pays-ci, et qu'il m'a données parce qu'il sait que j'en fais collection.

— Ce sont de magnifiques monnaies romaines, dit Alexandre après en avoir considéré plusieurs avec attention ; cette trouvaille à son prix.

— N'est-ce pas ? dit Oscar avec un grain de fierté ; et si vous voyiez le vase qui les contenait !

— Veux-tu me le montrer ? je fais aussi une collection.

— Volontiers, répliqua l'enfant, familiarisé blie vite par cette conformité de goûts ; il est dans ma chambre avec différentes antiquités, entre autres une urne lacrymale. Voulez-vous y monter avec moi ?

Alexandre le suivit, et le jeune antiquaire lui montra en effet de jolies choses.

— Voyez, mon oncle m'a fait faire une console pour

(*) La reproduction est interdite.

permet de supposer qu'il n'y retourne pas dans des conditions identiques. »

On lit dans la correspondance adressée de Rome 31 mai, au journal *Le Monde* :

« Je ne puis savoir exactement le chiffre des évêques actuellement à Rome; mardi, on comptait deux cent soixante-dix cardinaux, patriarches, archevêques et évêques; il en est arrivé quarante mercredi, et d'autres encore hier et aujourd'hui. Il en viendra lundi et tous les jours de la semaine prochaine, ils seront donc, selon toute apparence, près de quatre cents. Le Piémont n'a pas voulu que les évêques des royaumes italiens soumis à son joug puissent se rendre à Rome, et il ne s'y trouvera de ses divers Etats que les prélats exilés. Le Portugal est le seul gouvernement de la terre qui ait imité le Piémont, et il n'y aura pas un évêque de cette nation dans la grande assemblée de l'épiscopat catholique. »

Ainsi que nous l'annonçons plus loin, aux *Nouvelles étrangères*, le roi du Piémont a retiré la défense dont parle le *Monde*.

Pour extrait : A. LAYTOU.

AFFAIRES DU MEXIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

Le vice-amiral Jurien a quitté Orizaba le 3 mai et est arrivé le 6 à la Vera-Cruz, accompagné dans son voyage par le général mexicain Galvez, qui s'était rallié avec ses troupes au corps expéditionnaire français.

Le général de Lorencez continuait à se porter en avant vers Puebla.

Sur la route d'Orizaba à la Vera-Cruz, si, comme de coutume, quelques diligences avaient été arrêtées par les guérillas, le sentiment public ce montrait généralement favorable à l'intervention, surtout depuis que l'armée française restait seule au Mexique.

Une dépêche du général de Lorencez, datée du bivouac de la Canada, le 29 avril, contient ce qui suit :

« Les troupes sous mes ordres ont livré hier un glorieux combat qui aura du retentissement dans le Mexique. Le général Sarragosa a été successivement chassé de toutes les fortes positions de la montagne des Combrès. Il y avait cinq ou six mille hommes, deux cents chevaux et dix-huit pièces de canon. J'ignore les pertes de l'ennemi, mais le général Astiaga a eu la cuisse cassée, et il a été amputé aujourd'hui, ici même. Le général Sarragosa, qui a couché hier à la Canada, est parti dans la direction de Palman. Vingt prisonniers et deux obusiers de montagne sont restés en mon pouvoir.

« C'est avec les zouaves, le 4^e bataillon de chasseurs à pied et l'escadron de chasseurs d'Afrique que j'ai enlevé toutes les positions des Combrès, le 99^e et le bataillon de fusiliers marins me soutenant. Les troupes ont été admirables; leur élan était irrésistible. J'ai eu trente-deux blessés. »

D'un autre côté, l'Amiral Jurien, qui revient en France, écrit, à la date du 10 mai, à bord du *Montezuma*, les lignes suivantes :

« Voici en quelques mots dans quelle situation je laisse les affaires au Mexique. Le mouvement excité par le débarquement prématuré des Espagnols est si complètement apaisé, que j'ai pu revenir d'Orizaba à Vera-Cruz sous l'escorte d'une petite troupe mexicaine. L'armée opposante est tellement désorganisée, tellement ébranlée par la crainte des désertions, qu'elle n'a pas su défendre la position des Combrès contre notre avant-garde, qui n'a eu dans cette brillante affaire qu'une trentaine de blessés.

« Les troupes débarquées avec le général de Lorencez sont dans l'état de santé le plus florissant. Le petit nombre de malades laissés à Orizaba appartiennent presque tous à la première colonne qui a si longtemps séjourné dans la terre chaude.

« Dans la flotte, les frégates n'ont pas un seul malade; l'état sanitaire du vaisseau n'est guère moins satisfaisant. La ville de Vera-Cruz est seule devenue le foyer d'une épidémie qui a déjà fait des victimes bien regrettables, mais qui doit approcher, m'assure-t-on, de sa période de décroissance. »

Notre correspondant de Vera-Cruz, dit le *Constitutionnel*, nous transmet ainsi qu'il suit,

poser cette urne funéraire qui est très-belle, selon lui, dit Oscar en levant la lampe en l'air.

Alexandre s'approcha pour l'examiner; mais il recula aussitôt avec surprise : à la vive lumière qui se répandait sur la muraille, la figure de Marie, dans l'éclat de la jeunesse et de la beauté, frappa ses regards. C'était bien elle, trait pour trait, le doute n'était pas possible. Il arracha la lampe des mains de l'enfant et éclaira encore davantage le portrait. Oui, c'était bien elle !

— Eh bien ! que dites-vous de cette urne ? reprit Oscar.

— Comment ce portrait se trouve-t-il ici ? demanda Alexandre au lieu de répondre.

— N'est-ce pas qu'il est beau ? dit l'enfant avec une fierté visible et une vive émotion dans la voix ; c'est le portrait de ma mère ; je n'ai pas eu le bonheur de la connaître.

— Impossible ! pensa Alexandre, comme frappé de la foudre.

— Ta mère ! répéta-t-il d'un air pensif, ta mère ! et comment l'appelles-tu, mon enfant ?

— Oscar, Oscar Lachmann, comme mon oncle qui m'a élevé. Je crois que mon père était un de ses cousins, mais je n'en suis pas sûr. Mon oncle est toujours triste quand il parle de ma mère ; car elle ne fut pas heureuse, à ce qu'il dit.

— Et sais-tu comment elle se nommait avant son mariage ?

— Marie de Rabenau, répondit Oscar, un peu étonné de l'intérêt qu'un étranger prenait à sa famille.

Le baron tressaillait. Ainsi, c'était elle ! Elle se nommait

les détails qu'il a pu recueillir sur la marche et le succès de nos troupes.

Vera-Cruz, 3 mai.

Des personnes bien informées, et en qui j'ai pleine confiance, m'assurent que l'amiral Jurien était en pourparlers sérieux pour obtenir du général Doblado son adhésion aux projets et aux vues des plénipotentiaires français; la négociation était même fort avancée et promettait une favorable issue, quand deux incidents vinrent la rompre.

Le premier, c'est l'assassinat juridique du général Robles, l'autre la mise hors la loi du général Almonte, que le gouvernement mexicain savait fort bien être couvert par le drapeau français.

Voici les renseignements que je suis parvenu à me procurer sur l'ouverture des hostilités :

Malgré les assassinats dont nos soldats étaient victimes depuis la rupture des conférences d'Orizaba, malgré la déclaration de guerre que Juárez avait notifiée, le général de Lorencez attendait pour la notifier de son côté qu'il eût repassé la Chiquehuitte, exagérant ainsi le sens et la lettre de la convention de Soledad.

Les choses en étaient là lorsqu'il reçut du général Sarragosa, qui occupait Orizaba depuis l'évacuation des Espagnols, une lettre où l'arrogance allait jusqu'à la menace pour nos malades et blessés, laissés à Orizaba sous la sauvegarde de la convention.

Devant une pareille attitude, un général français ne pouvait hésiter. Les Mexicains violaient les premiers la convention. Nos malades étaient en danger, il fallait courir à leur défense.

Le 19 avril, le général de Lorencez adressa l'ordre du jour suivant à ses soldats :

« Soldats et marins débarqués !

« Malgré les assassinats commis sur vos camarades et les encouragements donnés à ces attentats par les proclamations du gouvernement mexicain, je voulais encore rester fidèle, jusqu'au dernier moment, à l'accomplissement des obligations contractées par les plénipotentiaires des trois puissances alliées ; mais je viens de recevoir du général Sarragosa, une lettre par laquelle la santé de nos malades laissés à Orizaba sous la sauvegarde des conventions est indignement menacée.

« En présence de pareils faits, il n'y a plus à hésiter : marchons sur Orizaba au secours de 400 de nos camarades sous le coup d'un lâche attentat, marchons à leur secours au cri de vive l'Empereur ! »

C'est le lendemain qu'eut lieu le combat de cavalerie, dans lequel une trentaine de chasseurs d'Afrique mirent en déroute une troupe de cavalerie mexicaine quatre ou cinq fois plus nombreuse. On ne rapporte, sur cette affaire, une particularité piquante : le général espagnol Milano, aide-de-camp du général Prim, se serait trouvé au milieu de la bagarre et aurait failli être victime de sa position parmi nos ennemis dans un pareil moment.

Quelque temps après la fin de la charge, on a, dit-on, rencontré la litière de Mme Prim, qui aura pu assister à la désertion des lanciers mexicains, ses compatriotes.

A peine nos troupes quittaient-elles Cordova qu'un *pronunciamiento* y avait lieu en notre faveur. A Orizaba il en a été de même, la désertion se mit dans les rangs de l'ennemi. Tandis que le général Marquez continue de tenir la campagne contre Juárez avec les restes de l'armée de Miramon, le général Calvez est venu, avec trois cents cavaliers, faire sa soumission, disant tout haut que depuis le départ des Es-

Marie de Rabenau avant de devenir comtesse de Schlettendorf. Aussitôt mille pensées confuses lui traversèrent le cerveau ; il n'avait plus de doute, il tremblait que ce ne fût un rêve de son imagination. Marie, le duel, Paula et leur enfant, l'abandon du toit conjugal par sa femme, toutes ces pensées l'assaillaient et lui serraient le cœur.

— Auriez-vous connu ma mère ? demanda timidement Oscar.

— Non, mais une femme qui lui ressemblait et dont le souvenir me cause la plus vive émotion.

L'enfant se tut avec le tact inné du cœur, et Alexandre resta plongé dans ses réflexions.

Enfin, vers huit heures, le claquement du fouet et les aboiements du chien annoncèrent le retour du pasteur et de mademoiselle Lachmann. On courut au-devant d'eux pour les aider à descendre de voiture et leur annoncer la présence de l'étranger. Peu d'instants après, Alexandre vit paraître le pasteur, sexagénaire encore vigoureux, à la chevelure presque blanche, à l'œil limpide et fin, au regard doux et bienveillant. Il était suivi de sa sœur, vieille demoiselle aussi excellente fille que bonne ménagère, et dont la curiosité paraissait vivement piquée par cette visite inattendue.

— Soyez le bienvenu sous mon toit, dit le pasteur en tendant cordialement la main à Alexandre, qui s'avancait au-devant de lui. Mon neveu m'a déjà instruit de votre accident, et quoique ma voiture soit à votre disposition, je vous conseillerais d'accepter l'hospitalité chez moi pour cette nuit, au lieu de vous exposer encore au mauvais temps par l'obscurité.

pagnols il ne croyait plus avoir d'ennemis de son pays à combattre.

Les zouaves ont fait aux Mexicains de Galvès un généreux accueil. Touchés de leur état de fatigue et de maigreur : « Les malheureux doivent mourir de faim ! » criaient-ils, et vite de faire pour eux le café et de le leur offrir.

L'armée poursuivit sa marche sans apercevoir d'ennemis jusque devant les Combrès, chaîne de montagnes élevée de 800 mètres au-dessus des hauts plateaux. Elle l'atteignit le 28 avril.

Là eut lieu un combat qui fait le plus grand honneur aux armes françaises. Il dura cinq heures.

L'affaire commença inopinément. Les zouaves venaient de faire une marche de six lieues. Les troupes campaient et déjeûnaient, quand quelques coups de fusils donnèrent l'éveil et attirèrent l'attention sur le corps de Sarragosa, qui prenait position dans les Combrès et dominait le corps français.

Les zouaves et les chasseurs furent vite sur pied, oubliant la fatigue. L'action fut très-chaude. Les Mexicains étaient au nombre de plus de 6,000 hommes, appuyés de 18 canons. A six heures du soir les Combrès étaient héroïquement enlevés sous un feu très-nourri qui nous coûta peu d'hommes, parce que nos soldats d'Afrique, habitués à gravir les pentes jugées inaccessibles par l'ennemi, se trouvaient souvent par cela même à l'abri des balles, qui passent par dessus la tête. Cela explique pourquoi nous n'avons eu que trois morts et une trentaine de blessés.

Le lendemain on prenait sans résistance la seconde chaîne. La déroute de l'armée ennemie était complète. Le corps français devait continuer sa marche sur Puebla, où tout fait prévoir qu'il sera reçu par les habitants de la façon la plus sympathique ; et l'on est en droit d'espérer que rien n'arrêtera plus sa marche victorieuse jusqu'à Mexico.

D'autres informations disent que la résolution prise par notre gouvernement de ne pas reconnaître la convention de Soledad a été connue le 26 avril à Orizaba. Dès lors, le vice-amiral a remis le commandement en chef au général Lorencez, nommé général de division. L'amiral, dont on connaît l'arrivée à New-York, est attendu en France sous-peu de jours.

L. BONIFACE.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 5 juin 1862, M. Martin, docteur-médecin, a été nommé maire de la commune d'Autoire, en remplacement de M. de Colomb, nommé juge de paix du canton de St.-Céré.

— Un autre arrêté du même jour appelle M. Mourlhon (Jean François), aux fonctions d'adjoint au maire de la même commune, en remplacement de M. Martin, nommé maire.

Les commerçants notables de l'arrondissement de Gourdon sont convoqués, pour le dimanche, 29 juin courant, à l'effet de procéder au renouvellement du président d'un juge et d'un juge suppléant au tribunal de commerce de Souillac.

Les membres sortants sont :

MM. Gardarain, président,

Brue, juge.

Et Orliac, juge suppléant.

Tous non rééligibles.

L'administration ayant prescrit l'établissement d'une ligne télégraphique sur le chemin de fer de Brives au Lot, et la démolition de la

— Je vous remercie de tout mon cœur, et j'accepte votre bienveillante invitation. Non content d'être accueilli dans votre maison, je désire encore, monsieur le pasteur, obtenir votre confiance ; accordez-la-moi, le repos de mon avenir, le bonheur de deux personnes en dépend.

Malgré ses efforts pour se maîtriser, le baron prononça ses mots d'une voix très-émue. Le pasteur, fut surpris, s'inclina néanmoins avec courtoisie en répliquant :

— Je ferai, monsieur, tout mon possible pour vous être utile. — Marguerite, que l'on porte à l'instant de la lumière dans mon cabinet, et toi, Oscar, fais chercher à l'amberge les effets de monsieur. Veuillez me suivre maintenant, ajouta-t-il en s'adressant au baron, après s'être dépouillé de son manteau.

Ils passèrent dans le cabinet où les attendaient déjà de la lumière et un bon feu. Le pasteur s'assit, en invitant du geste son hôte à prendre place en face de lui.

— J'ai vu dans la chambre de votre neveu, dit Alexandre tremblant d'impatience, le portrait de sa mère, que j'ai reconnue au premier coup d'œil : c'est la comtesse de Schlettendorf. Oh ! ne craignez rien, monsieur, ajouta-t-il vivement, voyant le pasteur se lever sous l'empire d'une surprise pénible ; ne craignez rien, la comtesse m'était chère autant qu'elle peut l'être à vous-même. Dites-moi, mais au nom de Dieu soyez sincère, le bonheur de ma femme, de mon enfant, le mien propre, dépendent de votre réponse, dites-moi quel est le père d'Oscar.

— Monsieur, répondit le pasteur avec embarras, le droit que vous invoquez pour m'adresser des questions est respectable, il est vrai ; mais je ne vous connais pas, j'ignore même votre nom.

portion de ligne sur la route qui s'étend de Gramat à Figeac et de Figeac à Capdenac, M. le Préfet a, par arrêté du 3 de ce mois, autorisé M. le directeur du service télégraphique du Lot, ainsi que ses agents, à exécuter dans ce département les ouvrages nécessaires en vue de l'exécution des dispositions ci-dessus mentionnées.

Le mardi, 17 juin courant, à une heure précise du soir, il sera procédé par le Préfet du Lot, en Conseil de préfecture et en présence de M. l'Agent-Voyer en chef du département, à l'adjudication, au rabais, des travaux à exécuter pour la Construction de la partie du Chemin vicinal d'intérêt commun, n° 5, de Saint-Géry à Montpezat, comprise entre Lalbenque et le Pont-Neuf, ayant une longueur de 877^m.

La dépense est évaluée à la somme de. 6,000 fr. »

Y compris une somme à valoir de. 1,615 fr. »

Le montant du cautionnement reste fixé à la somme de. 250 fr. »

La fête de la Sainte-Eufance a été célébrée jendi dernier, à Cahors, avec la pompe accoutumée. Vers les huit heures du matin, tous les pensionnats de la ville se trouvaient réunis à la Chartreuse. De là, accompagnés par la musique des Carmes, ils ont parcouru, en procession, les Boulevards, ont descendu la rue Fénélon, sont passés derrière l'église Saint-Urcisse et, en longeant les Quais jusqu'à la croix de la mission, sont arrivés à l'église Cathédrale, où une grand'messe a été célébrée. Un nombre considérable de fidèles assistait à cette pieuse cérémonie.

Depuis quelques jours les consins ont fait invasion dans notre ville. Ils semblent avoir choisi pour principal lieu de leur résidence la rue du Lycée. Pourquoi ? Nous n'en savons rien. Tous les jours est-il que la rue susdite paraît être leur séjour favori, ce qui flatte d'une manière assez sensible les habitants de cette rue.

Ces insectes ont failli tout dernièrement être la cause d'un accident qui aurait pu avoir des suites fâcheuses. Un voyageur, logé à l'hôtel de l'Europe, à qui ils faisaient par trop sentir leur présence, voulant en débarrasser sa chambre, se leva dans la nuit, alluma sa bougie et se mit à faire leur chasse. Dans l'ardeur dont il était animé, et piqué au vif par la résistance qu'il éprouvait, il approcha trop imprudemment la lumière de son lit et mit le feu aux rideaux. Heureusement l'étoffe avait une certaine consistance et la flamme ne put pas faire des progrès rapides. Notre voyageur, sans le secours de personne, arrêta l'incendie.

COMMISSION D'INSTRUCTION PRIMAIRE.

La Commission chargée de juger l'aptitude des aspirants et aspirantes au brevet de capacité pour l'instruction primaire, établie à Cahors, ouvrira sa deuxième session de 1862, pour les aspirantes au brevet de capacité, le lundi, 4 août prochain, à huit heures précises du matin, et pour les aspirants, le mercredi, 6 du même mois, à la même heure.

Les candidats des départements du Lot, de la Haute-Garonne, Ariège, Aude, Aveyron, Gers, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, inscrits pour le concours d'admission à l'Ecole Impériale spéciale militaire en 1862, sont prévenus qu'ils devront faire les compositions écrites, les 10 et 11

Pardonnez-moi un oubli qui n'est dû qu'à mon anxiété : je suis le baron de Schlettendorf, et ma femme est la belle-fille de la comtesse.

Nous avons aimé et honoré Marie comme une véritable mère, et nous avons eu le malheur de la perdre il y a déjà plusieurs mois. Aujourd'hui vos confidences ne peuvent lui nuire ; j'espère donc que vous aurez le courage de vous ouvrir à moi. Sur l'honneur, je garderai religieusement le secret de Marie ; mais ayez pitié de cette incertitude qui me tue. Le père d'Oscar était...

— Un Polonais, nommé Kielsky.

— Ah ! sauvé. — écrié enfin ! s'écria le baron avec allégresse ; et il pressa impétueusement M. Lachmann sur son cœur qui battait à lui rompre la poitrine. Ma femme, ma chère, ma pauvre femme, je te retrouve, et ton enfant est le mien ! O mon cœur, trouve la force de ne point succomber sous le poids de ce bonheur indicible !

Alexandre était transporté, hors de lui. Quand il fut capable de se contenir et de raconter au pasteur combien la faute supposée de sa femme l'avait rendu malheureux, le digne vieillard l'écouta avec une attention soutenue et un intérêt très-vif car il comprenait ses souffrances et sa joie.

— Béni soit Dieu qui vous a conduit chez moi ! lui dit-il avec attendrissement. Dieu qui vous a amené dans ce petit village, où la vérité devait luire à vos yeux, Dieu vous fera trouver le chemin du cœur de votre femme, profondément éprouvé et blessé.

G. RAIMUND.

(La suite au prochain numéro.)

juin prochain, à Toulouse, où ils devront être rendus la veille du commencement des épreuves.

Depuis avant-hier, la chaleur se fait vivement sentir. Aujourd'hui, à dix heures, le thermomètre de la mairie marquait 28 degrés; à deux heures, il s'était élevé à 36 degrés. Sous l'influence de cette température, la vigne prend un développement considérable. Les nombreux raisins dont elle est couverte croissent presque à vue d'œil. Les blés sont magnifiques. En un mot, toutes les récoltes présentent le plus bel aspect et nous promettent une année d'abondance.

On nous écrit de Catus :

Mardi prochain, 10 du courant, douze brigades de gendarmerie, dont 7 à cheval et 5 à pied, doivent passer, dans notre ville, la revue du colonel.

Le 28 mai dernier, le corps du nommé Bastit Guillaume, âgé de 74 ans, a été retiré de la rivière du Céle. Il résulte des informations prises sur ce malheureux auprès de sa famille et de ses amis que cet accident est le résultat d'une imprudence.

Cahors vient de posséder dans ses murs deux hommes remarquables : l'un dans les lettres, M. Bouillet, l'autre dans les sciences, M. de La Provostaye. Tous deux inspecteurs généraux de l'Université et envoyés de Paris pour s'assurer de la situation matérielle, intellectuelle et morale des établissements de l'Etat, ont, avec autant de conscience que de talent, inspecté, durant quatre jours consécutifs, le Lycée de notre ville. Cet examen, tout à la fois impartial et sévère, a donné les résultats les plus flatteurs pour les fonctionnaires de cette maison.

M. de La Provostaye, parti le premier pour continuer ses tournées sur d'autres points de la France, a chargé son honorable collègue d'être l'interprète de sa pensée, et M. Bouillet, après avoir, le vendredi 6 juin, réuni, dans le salon d'administration, tous les fonctionnaires du Lycée, leur a adressé, au nom de M. de La Provostaye et au sien propre, les félicitations les plus complètes et les mieux méritées sur la bonne direction imprimée aux études par M. l'inspecteur d'Académie et M. le Proviseur, sur l'excellent esprit dont sont animés les élèves, enfin sur la forte et paternelle discipline qu'il y a remarquée.

Nous sommes heureux de pouvoir constater de pareils résultats, qui honorent en même temps les membres du corps enseignant et ceux d'une administration, à laquelle sont confiées les destinées de tout ce qu'ont de plus cher les familles et le pays.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 1^{er} juin 1862.

13 Versements dont 2 nouveaux. . . . 4,417 »
5 Remboursements dont 1 pour solde. 4,110 06

TAXE DU PAIN. — 25 avril 1862.

1^{re} qualité 40 c., 2^e qualité 37 c., 3^e qualité 34 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862.

Bœuf : 1^{re} catégorie, 1^{er} 15°; 2^e catégorie, 1^{er} 05°.
Taureau ou Vache : 1^{re} catég., 95°; 2^e catég., 85°.
Veau : 1^{re} catégorie, 1^{er} 30°; 2^e catégorie, 1^{er} 20°.
Mouton : 1^{re} catégorie, 1^{er} 25°; 2^e catégorie 1^{er} 15°.

Pour la Chronique locale : A. LAYTOUT.

Départements.

Lozère. — On écrit de Mende, le 28 mai :

« La cour d'assises de la Lozère, par un arrêt en date du 27 mars dernier, a condamné le nommé Jean-Baptiste Coulon à la peine du parricide pour avoir, de complicité avec Marie Lafont, sa concubine, donné la mort à sa mère, en la faisant précipiter par cette fille dans la rivière du Lot, où elle était allée laver du linge. Cette malheureuse était âgée de quatre-vingt-trois ans; sa vie se prolongeait au-delà des prévisions de son fils, impatient de voir cesser un usufruit qui tenait en suspens les effets de la cession qu'il avait faite de ses droits dans la succession de son père, pour une somme de 500 fr.

« Lundi, à dix heures du soir, M. l'abbé Chapelle alla lui annoncer qu'il fallait partir, et, après un moment d'émotion qu'il domina bientôt, il recouvra sa présence d'esprit. Il conféra pendant une demi-heure avec son confesseur, se laissa revêtir d'une camisole de force, fit les adieux aux gardiens, les remercia des soins qu'ils avaient eus pour lui, et monta dans une voiture de la poste qui l'attendait à la porte. M. Chapelle y monta auprès de lui, et cette voiture, escortée par cinq gendarmes, partit à onze heures en traversant rapidement la foule qui se pressait aux abords de la prison et où, comme de coutume, les femmes étaient en grande majorité.

« L'escorte fut renouvelée à Chanaç, et, à quatre heures du matin, le patient était déposé dans la remise d'une auberge qui avait été retenue dès la veille. Là, on le laissa enfermé avec son confesseur, en l'observant seulement à distance.

« L'heure suprême, six heures du matin, ayant sonné, les exécuteurs procédèrent à la toilette; le condamné eut un nouveau mouvement d'émotion lorsqu'on lui mit la chemise et le voile réservés aux parricides, toutefois, il se remit bien vite et fut conduit pieds nus jusqu'à l'échafaud, où il monta avec calme, mais sans forfanterie, soutenu d'un côté par un aide-exécuteur et de l'autre par le prêtre.

« Il avait annoncé le projet de demander pardon à ses compatriotes du scandale qu'il leur avait causé; celui-ci l'en dissuada; mais il obtint que, lorsqu'il serait couché sur le fatal instrument, on lui laissât le temps de dire : « Marie, conçue sans péché, ayez pitié de moi. » Un bruit sourd et les exclamations des femmes qui se trouvaient aussi là en grand nombre, apprirent à la foule que la justice des hommes était satisfaite.

« Le village de la Mothe étant situé au fond d'une vallée au point de bifurcation des routes de Rodez et de Millan, l'échafaud avait dû être dressé sur la route impériale. L'administration avait donné les autorisations nécessaires, et on avait réuni assez de forces pour assurer la circulation sur ces routes et pour protéger les récoltes. Quinze à dix-huit cents personnes assistaient à cette exécution. La foule eût été plus nombreuse si l'heure n'avait pas été aussi matinale. »

Pour la chronique départementale, A. LAYTOUT.

Paris.

Paris, 6 juin.

S. A. I. le prince Napoléon est arrivé ce matin au Palais-Royal, de retour de son voyage dans les Deux-Siciles.

— M. le marquis de La Valette, ambassadeur de France à Rome, a quitté Toulon ce matin sur la fégate à vapeur l'*Asmodée*, pour se rendre à Civita-Vecchia.

— Le départ pour Rome du général comte de Montebello a eu lieu aujourd'hui samedi.

— Un décret impérial a organisé la défense de notre littoral, qui est placé sous le commandement de trois officiers supérieurs de la marine. On assure qu'en exécution de ce décret les commandants des trois divisions navales des côtes de France viennent d'être nommés, et qu'ils sont : pour la division de la Manche, M. le capitaine de vaisseau Monlac; pour la division des côtes sud, M. le capitaine de vaisseau Pothuan, et pour la division des côtes ouest, M. le capitaine de vaisseau Thoyon.

— Un grand nombre de membres du Jockey-Club ont quitté Paris pour se rendre en Angleterre, aux courses d'Epsom.

Plusieurs dames du haut monde parisien ont également traversé la Manche pour assister à cette fête hippique.

— Pour la première quinzaine de juin, le prix du pain est réduit à 38 centimes le kilo (1^{er} qual.) et 30 c. (2^e qual.). On s'attend, si la baisse continue dans les halles et sur les marchés, à une nouvelle réduction le 15 courant.

— Le pourvoi du ministère public contre l'arrêt de Douai dans l'affaire Mirès viendra la semaine prochaine en cour de cassation. M. le procureur général Dupin portera, dit-on, la parole.

— On assure que M. de la Guéronnière cesse, à partir de ce jour, toute collaboration à la Patrie.

— C'est sans aucune espèce de fondement que l'*Indépendance belge* remet en circulation le bruit déjà démenti, d'un prétendu dessein d'abdication du roi de Prusse.

— On lit dans le *Journal des Débats* :

« M. Ingres s'empresse de démentir, comme n'ayant aucune connaissance du fait, ce que plusieurs journaux ont annoncé, que l'Empereur aurait acheté son tableau de *Jésus au milieu des Docteurs*. »

— Les chefs Tonaregs, ayant à leur tête le cheikh Si Othman Oued Si el Hadj Bechir, ont eu l'honneur d'être présentés, le 1^{er} juin, à l'Empereur et à l'Impératrice par le maréchal ministre de la guerre. Ils sont accompagnés en France par le commandant Mircher, aide-camp du sous-gouverneur de l'Algérie; le capitaine d'état-major de Polignac, attaché au bureau des affaires arabes à Alger, leur sert d'interprète. Ils ont conservé le voile sur leur tête durant toute l'audience.

L'Empereur les a fait questionner sur ce qui les avait le plus frappés depuis leur arrivée en France; Si Othman a fait répondre « qu'il

leur faudrait des années pour raconter ce qu'ils ont éprouvé en peu de jours; qu'ils étaient des oiseaux du désert apprivoisés déjà par l'hospitalité de la France et par les bontés de l'Empereur. »

Leurs Majestés ont examiné avec intérêt le costume et l'armement de ces tribus nomades; l'Empereur a fait remettre un revolver à chacun des chefs. Le maréchal des logis de spahis qui les suit dans leur voyage en Europe a reçu la médaille militaire des mains de Sa Majesté.

Pour extrait : A. LAYTOUT.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

Turin, 3 juin.

Le député Crispi a interpellé le gouvernement sur les derniers événements. Il a soutenu qu'il s'agissait d'une expédition d'outre-mer, que le gouvernement connaissait le but et qu'il avait promis des armes et de l'argent.

M. Rattazzi nie que le gouvernement ait eu connaissance de l'expédition; il aurait empêché toute tentative pouvant compromettre la loyauté du gouvernement et les relations internationales.

M. Deprétis affirme que l'initiative des armements appartient au gouvernement.

La discussion continuera demain.

M. Rattazzi a présenté un projet de loi sur les associations.

Le général Garibaldi, qui était à Turin, lundi, mardi et mercredi, en est parti jeudi, écrit-on, pour retourner à Caprera. Il n'assistera pas, quoique député, aux séances du parlement italien.

Turin, 2 juin.

Les jeunes princes, fils de Victor-Emmanuel, sont partis ce soir pour Gènes. Ils visiteront d'abord l'île de Sardaigne, puis Naples et la Sicile.

L'Italie croit savoir que le gouvernement présentera demain à la Chambre un projet de loi sur les associations.

Le même journal publie une lettre signée du général Sanfront, et de MM. Mordini et Crispi déclarant que ces personnages ont eu une conférence dans laquelle ils ont reconnu que la polémique engagée entre l'Italie et le *Diritto*, au sujet de l'entrevue de Garibaldi et du général de Sanfront ne contenait pas de sujet d'offense. Beaucoup de députés sont arrivés à Turin. On croit que la Chambre sera demain en nombre.

On a découvert, à Naples, un emprunt bourbonien clandestin. L'agent principal de cette affaire a été arrêté. Sur 500 obligations de 100 francs, 300 avaient été vendues. L'autorité a saisi l'argent et la correspondance.

Rome, 31 mai.

La canonisation des martyrs du Japon va devenir un grand événement par le nombre extraordinaire des prélats et des ecclésiastiques qui, tous les jours, arrivent à Rome pour assister à cette cérémonie. Mercredi dernier sont arrivés les cardinaux Morlot et Mathieu avec quarante évêques et quatre-vingt-dix prêtres. Jusqu'à ce moment les prélats arrivés des pays s'élevaient à deux cent cinquante, dont quatre cardinaux, deux patriarches, trente-quatre archevêques et cent soixante-cinq évêques. Les prélats français, y compris les deux cardinaux, sont déjà au nombre de cinquante-six, et quelques autres sont attendus. Le nombre des prêtres est encore plus considérable; on l'évalue à deux mille, dont la majorité appartient au clergé français. On voit des costumes ecclésiastiques de toutes les nations.

Les cardinaux Morlot et Mathieu ont été reçus à la gare du chemin de fer par le duc de Bellune, chargé d'affaires français et conduits en ville dans les voitures de l'ambassade. Le cardinal Morlot est logé dans l'appartement du général comte de Goyon, et le cardinal Mathieu à l'hôtel de l'Europe. Plusieurs évêques sont logés dans les couvents, où ils n'ont qu'une chambre. Le Saint-Père a fait mettre à la disposition des ecclésiastiques français quelques établissements où deux cents prêtres au moins ont trouvé gratuitement leur logement. Chacun des évêques a porté au Pape des sommes considérables recueillies dans son diocèse comme *Denier de Saint-Pierre*. A un prélat qui lui présentait une somme en or, le Saint-Père a dit : « De la France il me vient de l'or et du Piémont de la myrrhe. »

D'autres évêques sont encore attendus, en sorte que, y compris les cardinaux et les évêques qui demeurent ordinairement près de la cour pontificale, plus de trois cents prélats assisteront à la fête de la canonisation.

Jeudi le Saint-Père s'est rendu à la basilique de Saint-Jean-de-Latran pour y assister à la grand-messe; partout il a été reçu par des acclamations, moins éclatantes pourtant que le jour de la fête de Saint Philippe-Neri. Certains zélés maladroits ont excité la foule à crier aussi : Vive le cardinal Antonelli! Mais on a eu la sagesse de ne pas répondre; on criait en plusieurs endroits : Vive la France catholique! Les prêtres de la caravane d'Avignon, lorsque le Saint-Père a passé devant l'église de Saint-Clément, lui ont jeté des fleurs dans la voiture.

On assure que tous les évêques ont projeté une adresse collective au Saint-Père pour confirmer les sentiments de leur dévouement au Saint-Siège et les opinions qu'ils ont déjà manifestées en faveur de la papauté temporelle. La rédaction de cette adresse a été confiée à un évêque français, et elle sera revue et corrigée par le cardinal Wisemann.

Dans la campagne de Velletri les brigands se sont

emparés d'un prêtre et l'ont contraint à payer trois cents écus pour sa mise en liberté; mais les français, informés de l'affaire, ont immédiatement entouré le lieu où se trouvaient les brigands et sont parvenus à les prendre, en délivrant ainsi le pauvre abbé. En même temps, d'autres français parcourant la campagne, ont découvert dans un bois vingt réactionnaires; ils les ont désarmés et conduits au château Saint-Ange.

Le roi Victor-Emmanuel a fait retirer l'ordre qui défendait aux évêques d'Italie de se rendre à Rome pour la canonisation.

L'évêque d'Orléans a prêché, le 2 juin, à l'église Saint-André, en faveur des chrétiens d'Orient. Son discours a été interrompu plusieurs fois par les applaudissements de l'auditoire dans lequel on remarquait dix cardinaux et cent quarante évêques.

Il se confirme que la municipalité confèrera à tous les évêques étrangers le titre de nobles romains.

— Rome présente en ce moment un aspect magnifique. Plus de trois cents archevêques et évêques sont arrivés dans la Ville-Eternelle, et le nombre des ecclésiastiques est incalculable.

Le Saint-Père est dans la joie, et son émotion se traduit souvent par des larmes en voyant que presque tous les prélats de l'univers catholique ont répondu à son appel.

P. S. — On assure que les évêques ont apporté au Pape des collectes du denier de Saint-Pierre s'élevant à 500,000 écus romains (plus de 2,500,000 fr.)

Le cardinal Scitowski, primat de Hongrie, est arrivé. (Havas.)

Lettre du général Garibaldi, lue par le président de la Chambre des députés au commencement de la séance du 3 juin :

« Honorable président,

« Au moment où la Chambre des députés reprend ses travaux, je me crois obligé de donner à mes collègues quelques explications relatives à l'ingérance prise par moi, ces jours derniers, dans les choses publiques. J'avais quitté Caprera, appelé par le ministre Ricalosi, qui se montrait disposé à s'occuper sérieusement de l'armement national.

« Le nouveau ministère qui s'est constitué peu de temps après mon arrivée sur le continent, me maintint le mandat que j'avais eu de provoquer les exercices du tir à la cible; il me donna, en outre, les plus grandes espérances qu'il agirait énergiquement de toutes façons pour obtenir la constitution définitive de notre Italie une et indivisible, telle qu'elle a été proclamée par le plébiscite des provinces méridionales.

« Les promesses données étaient en voie d'exécution par la création de deux bataillons de carabiniers génois, dont le commandement devait être donné à un officier qui jouit de toute ma confiance. A peine la nouvelle de cette organisation fut-elle répandue, que les généreux jeunes gens accoururent de chaque province de l'Italie pour s'enrôler à Gènes. La résolution qui avait été prise étant abandonnée, la plupart de ceux qui étaient accourus, munis de moyens suffisants, retournèrent dans leurs foyers.

« Quelques centaines restaient, auxquels il répugnait par trop de rentrer dans leurs familles, ou parce qu'ils n'étaient plus capables de se soumettre au désœuvrement auquel ils avaient été condamnés précédemment, ou parce qu'en abandonnant leurs métiers ou leurs professions, ils avaient perdu les ressources qui les faisaient vivre. Je conseillai à ces chers et généreux jeunes gens de se réunir dans quelques localités de la pacifique Lombardie, où l'on devait pourvoir à leur entretien à l'aide des offrandes spontanées des bons citoyens, tandis qu'eux-mêmes se seraient exercés de leur mieux au maniement des armes, dans l'attente des événements à venir.

« Le gouvernement a fait une équivoque fatale, relativement au but de ces dépôts. Les chers jeunes gens, pris sans armes et sans qu'ils eussent donné de soupçon à la moindre apparence de désordre, sont en ce moment en grande partie incarcérés et poursuivis judiciairement, ainsi que le colonel Nullo, un des commandants qui ont le mieux mérité de l'ex-armée méridionale.

« Les journaux qui prétendent représenter la pensée du gouvernement ont donné pour prétexte aux coercitions ordonnées une tentative d'invasion, à la veille de se faire dans le Tyrol. Rien de plus faux.

« La pensée de cette expédition n'est qu'un rêve. Ces bons jeunes gens n'avaient d'autre mission que de s'exercer aux armes, et les armes recueillies n'étaient que celles nécessaires à de semblables exercices. — Mes collègues peuvent comprendre combien ont dû être douloureux les tristes faits qui ont suivis les injustes soupçons.

« Il appartient au Parlement de rectifier ces fatales erreurs. Nous criions aux quatre vents de la Péninsule : *Italie et Victor-Emmanuel*. Et aujourd'hui, coûte que coûte, et quoi qu'il en soit, nous renouvelons le même cri : *Malheur à qui touche à la pensée libératrice... Malheur à qui voudrait séparer le roi de la nation, le peuple de l'armée*. Mais, pour fertiliser l'union du roi et de la nation dans le salut commun, pour unifier et rendre invincibles les forces de l'armée et du peuple, il est nécessaire de compléter l'armement désiré depuis si longtemps.

« La Suisse et la Prusse peuvent, en temps de guerre, donner en hommes armés plus de quinze pour cent de leur population. Donnez aux libres citoyens de l'Italie, étroitement unis autour de leur vaillant monarque, une organisation semblable à celle de la Suisse et de la Prusse, et vous serez sûrs de soustraire la couronne et le peuple à toute influence illégitime, et c'est alors que, peut-être, sans verser un sang nouveau, et, par la seule puissance morale d'un

roi appuyé sur toutes les forces vives de la nation, nous obtiendrons le complément de nos vœux les plus ardents : l'Italie une et indivisible, sous le sceptre constitutionnel de Victor-Emmanuel.

» Je vous prie, monsieur le président, de communiquer à la Chambre ces pensées, que je soumetts à ses méditations sérieuses. »

POLOGNE.

Cracovie, 3 juin.

Les dernières nouvelles de Saint-Petersbourg annoncent un changement radical dans la politique suivie jusqu'à ce jour pour la Pologne.

Le grand-duc Constantin serait nommé gouverneur de Pologne jusqu'à la publication d'une constitution spéciale qui lui décernerait le titre de vice-roi.

Plusieurs projets de loi du marquis de Wielopolski ont été approuvés par l'empereur.

Il est certain que Mgr. Felinski a menacé de refermer les églises si les persécutions de la police ne cessaient.

RUSSIE.

Les lettres de Saint-Petersbourg annoncent que les bases de la nouvelle organisation judiciaire ont été votées dans la dernière séance du conseil d'Etat. Désormais aucune peine ne pourra être infligée que par les tribunaux compétents. Le conseil a adopté en même temps la publicité de la procédure et l'institution du jury.

ESPAGNE.

Le *Diario Español*, journal ministériel, publie un article relatif aux conférences d'Orizaba dans lequel il attribue au traité de Londres la cause des divergences d'opinion des alliés. Le *Diario* attaque l'attitude des plénipotentiaires français, mais en critiquant les prétentions personnelles du général Prim et les préliminaires de Soledad.

Cet article a fait sensation à Madrid.

ANGLETERRE.

Londres, 3 juin.

Le parlement a discuté la motion de lord Stansfeld, demandant la réduction des armements. Plusieurs amendements ont été proposés.

Lord Palmerston pose la question de confiance ; il repousse les amendements, et soutient que l'Angleterre doit être supérieure à toutes les autres puissances maritimes. La France possède 36 vaisseaux blindés ; l'Angleterre 25. Le ministre propose de réduire les dépenses seulement l'année prochaine.

Après une vive discussion, la motion Stansfeld est rejetée, l'amendement de lord Palmerston est adopté.

Lord Fireland interpellera prochainement le gouvernement sur les relations de l'Angleterre avec l'Autriche et sur la situation de la Vénétie, qui est une source de dangers pour la paix de l'Europe.

AMÉRIQUE.

New-York, 24 mai.

Le président Lincoln a appelé 30,000 volontaires de plus sous les drapeaux. — Les fédéraux sont à cinq milles de Richmond. Il est douteux que les confédérés résistent. Ou craint qu'ils ne détruisent la ville. Le général de Beauregard est arrivé pour prendre le commandement. — A Corinth, la situation est toujours la même. — La flotte fédérale est arrivée à Wicksburg. — Une partie de la division du général fédéral Banks a été battue près du port Royal. — L'or est à 3 5/8 de prime.

CHINE.

Shang-Haï, 28 avril.

Les insurgés chinois ont été deux fois battus et ont essuyé de grandes pertes. Le mandarin Taiping a reçu des renforts considérables à Nankin. — Les étrangers qui sont à Ningpo jouissent toujours de la plus grande tranquillité et ne sont pas inquiétés.

Pour extrait : A. LATTOU.

Revue littéraire.

POÉSIES ÉLÉGIAQUES.

PAR M^{lle} ZOÉ FLEURENTIN,

Ancienne élève de la maison impériale de St.-Denis.

Vous souvenez-vous, cher lecteur, des petits soupers de Madame Geoffrin ? Peut-être n'étiez-vous pas né à cette époque, mais du moins en avez-vous entendu parler. Comme on savait rire alors ! Ne dirait-on pas que les jolis petits vers des Dorat et des Boufflers ont épuisé tout ce que le caractère national avait d'engouement et de frivolité ? aujourd'hui toutes les pages de notre littérature sont humides de pleurs, on y sanglote avec un entrain qui fera bien rire nos neveux : l'hélas ! est à la mode, c'est le règne du point d'exclamation : hélas ! hélas ! hélas ! Concevez-vous rien de lamentable comme cette littérature là ? Tout le monde pleure, et ceux qui ne pleurent pas pleurnichent. M^{lle} Zoé Fleurentin a voulu, elle aussi, mêler sa voix à ce chœur sanglotant ; je viens de lire ses *poésies élégiaques*, blanches de linceuls, huileuses d'insomnie, interrompues de soupirs ; je suis bien fatigué, car la même fibre du lecteur est continuellement surexcitée, on ne respire dans tout l'ouvrage que mélancolie profonde et dégoût prématuré de la vie ; écoutez les accents étranges de cette jeune muse :

La nature pour moi, n'est qu'un livre fermé,
Où mes yeux éblouis n'ont jamais rien pu lire !
Que servirait la lutte au soldat désarmé !
J'ai combattu longtemps, bientôt la terre sombre
Sous l'un de ses replis engloutira mon corps.
Et j'irai pour jamais me reposer dans l'ombre
Où dort silencieux le blanc peuple des morts.

Comme elle a mauvaise opinion du genre humain !

Je voudrais m'éloigner de ce monde sans âme,
Et me perdre au désert pour n'en jamais sortir,
Car ils sont tous méchants, l'homme comme la femme,
Car ils m'ont tous prouvé qu'ils aiment à mentir.

A la bonne heure ! le mot n'est pas maché !

Je regrette toutefois que l'espace me manque pour vous citer quelques morceaux de son recueil ; ce serait le meilleur et peut-être le seul moyen de vous en donner une véritable idée ; je ne puis donc parler que du caractère général de sa poésie. M^{lle} Zoé Fleurentin est romantique. Un rare bonheur dans le choix de ses sujets, une grande hardiesse de pensée et de style, de fort belles images, mais rarement de l'harmonie, voilà en peu de mots l'éloge et la critique des *Poésies élégiaques*, au succès desquelles nous ne croyons pas, car les beautés qu'elles peuvent contenir, ne nous paraissent pas suffisantes pour faire oublier la monotonie de l'ouvrage et les négligences de toutes sortes que l'on y rencontre trop souvent.

Reprenez courage, jeune muse, quittez vos longs habits de deuil ; dans ce siècle de luttes et d'oppositions, c'est une lâcheté que de se tenir à l'écart : « Le poète d'aujourd'hui est semblable au barde de nos pères : il doit tenir d'une main la lyre et de l'autre l'épée. » Si nous nous permettons de parler ainsi à une femme, c'est que nous croyons aux Amazones.

Frédéric FIEUZAL, avocat.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les 3/6 du Nord continuent à se soutenir en hausse. Le disponible est à 62 fr. ; le livrable sur juin à 63, 64 fr. ; les 4 derniers à 61-50 ; les 3/6 du Languedoc de 80 à 82 fr. l'hect. Le tout à l'entrepôt.

Les eaux-de-vie sont des plus calmes. On ne signale aucune affaire à l'Entrepôt, sauf sur les tafias qui jouissent toujours d'une vente assez courante de 75 à 85 fr. l'hect.

Les pays de production ne sont pas mieux partagés sous le rapport des transactions, et la

tendance y reste fortement à la baisse.

Les vins de la dernière récolte ont donné lieu à quelques affaires à prix réduits. La baisse frappe principalement les petits bordeaux et les vins du Midi. Ce qui détermine les détenteurs à ce sacrifice, ce sont les belles apparences de la vigne. La floraison est sur le point de se faire. Si la température reste favorable, c'est-à-dire exempte de pluie, il y aura une abondance de fruits exceptionnelle. Le temps qui s'est mis à la pluie depuis vendredi, a subitement paralysé la tendance de baisse qui commençait à se manifester sérieusement ; mais ce ne serait qu'une fausse alerte, et le soleil en resplendissant amènerait rapidement de nouvelles offres.

CONDOM, 31 mai. — Les eaux-de-vie sont toujours dans un complet délaissement ; cette marchandise ne donne lieu qu'à des affaires sans importance.

Au marché d'Eauze, de jeudi, et à celui de Condom, d'hier, quelques pièces seulement ont été adjugées aux prix de : Haut-Armagnac 52-50 ; Ténarèze 57-50 ; Bas-Armagnac 62-50.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 7 juin 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment...	328	176	25' 71	78 k. 240
Maïs....	76	27	15' 62	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

7 juin.

	Au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100.....	68	60	jouissance juin.	
4 1/2 pour 100.....	97	20	» » » 30	
Banque de France	»	»	» » » »	

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

5 juin. Mignot (Jacques).

Mariages.

5 — Calvet (Pierre), cultivateur, et Aymeric (Justine), sans profession.

Décès.

6 — Birou (Marie), célibataire, tailleur en robes, 31 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LATTOU.

EAUX MINÉRALES DE MIERS PAR GRAMAT (LOT).

INSPECTION DU GOUVERNEMENT.

Ce purgatif, le plus doux qu'on connaisse, ne trouve d'analogie dans sa composition naturelle qu'en Autriche, source de Sprudel, à Karlsbad (voyez les analyses chimiques officielles au dictionnaire des eaux minérales). — L'efficacité des eaux de Miers est constatée notamment dans les dyspepsies, les digestions pénibles, la faiblesse et le dépérissement, la gastralgie, les fièvres intermittentes rebelles, engagement et obstruction de la rate et du foie, la jaunisse, la constipation, les souffrances hémorroïdales, les migraines, l'hypocondrie, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les douleurs goutteuses et rhumatismales, les maladies de femmes et des jeunes filles. — Avant que les voies ferrées eussent donné aux Eaux de Miers un accès facile, les résultats que nous constatons aujourd'hui avaient été signalés depuis près de trois siècles, notamment par le célèbre docteur Fabry (voir ses œuvres 1624, commençant par ces mots : L'ADMIRABLE VERTU DES EAUX DE MIERS.) Maintenant que la voie ferrée est ouverte à trois kilomètres de la station, les Eaux de Miers occuperont dans l'hydrologie médicale une place importante et justement méritée. — On expédie de la fontaine dans tous les pays. Les pharmaciens et les maisons d'eaux minérales qui désireront des dépôts, sont priés d'en faire la demande.

ON DEMANDE COMME ASSOCIÉ,

pour fonder une MAISON DE NOUVEAUTÉS de la plus grande importance, à Cahors, un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, ayant été longtemps employé dans une maison de la même ville, et pouvant fournir, comme capacités et moralité, des renseignements irréprochables. — Mise de fonds presque insignifiante.

Pour plus amples renseignements, écrire à M. MERCIER, négociant, 15, rue des fossés Montmartre, à Paris.

PASTILLES VICTORIA

DE J. WOTERSPOON ET C^e, FOURNISSEURS DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE.

Ces PASTILLES joignent à leur pureté et à leur saveur exquise la propriété d'être éminemment DIGESTIVES et de parfumer l'haleine.

Médailles d'honneur aux Expositions universelles de Paris de Londres.

PASTILLES de MENTHE ANGLAISE supérieures.

Au dépôt central, chez M. Vinet, pharmacien, à Cahors, et chez les Pharmaciens, Confiseurs et principaux Epiciers.

Bandage électro-médical

Brevet de 15 ans, s. g. d. g. MARIE frères, médecins inventeurs, rue de l'Arbre-Sec, 44, à Paris, pour la guérison des HERNIES. Ce bandage est le seul dont les nombreuses expériences faites par des médecins de la Faculté aient constaté les succès, tant sous le rapport de la parfaite contention des Hernies les plus difficiles et volumineuses que sur les propriétés curatives de nouveau système ; par son action électro-médicale, il resserre et fortifie les parties formant Hernie et assure la guérison. — On expédie franco, contre bon de poste de 15 fr. ; double 30 fr. — Prospectus.

AVIS AUX INSTITUTEURS

SOUS PRESSE

Paraîtra prochainement, chez Mme Richard, à Cahors

MÉTHODE INGÉNIEUSE DE LECTURE

à la portée de toutes les intelligences

Pour apprendre promptement et très-facilement la lecture courante aux élèves de toutes les écoles et aux adultes.

Par ANNA RESSEGUIER, Institutrice brevetée, à Pern (Lot)

A LA VILLE DE CAHORS

SABRIÉ

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6.

a l'honneur de prévenir le public, que comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront satisfaites.

Il confectionne aussi sur mesure.

ANTI-RHUMATISMAL

de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc.

10 fr. le flacon, p^r 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.

Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

A VENDRE

Vins vieux des premiers crus d'Albas. Récoltes de 1825, 1830, 1832, 1834, 1840, 1841 et 1843.

S'adresser à M. BATAILLE, aîné, propriétaire à Albas.

A VENDRE

Tilburys d'occasion à deux roues. Jardinières, Voitures à quatre roues en tout genre, neuves et d'occasion, à de très bons prix.

S'adresser à M. SÉVAL, carrossier, à Cahors.

Médailles historiques en bois durci.

NAPOLÉON III Impératrice EUGÉNIE Prince Impérial NAPOLEON I ^{er} NAPOLEON II	VICTOR-EMMANUEL GARIBALDI Reine VICTORIA Prince ALBERT Comte CAVOUR	FRANÇOIS-JOSEPH AB-DEL-KADER BÉRANGER LAMARTINE CANROBERT
---	---	---

CHRIST, VIERGE MARIE, PIE IX

BUSTE OFFICIEL

de S. M. NAPOLÉON III de 50 centimètres de hauteur, avec console, fait d'après M. A. BARRE, statuaire, chevalier de la Légion d'honneur.

En vente chez CASTANET, imprimeur lithographe, à Cahors.

MÉDAILLE D'OR. 5 fr. le flacon.		MÉDAILLE D'OR. 3 fr. le 1/2 flacon.
C. ROUXEL, 52, rue Culture-Ste-Catherine, PARIS.		C. ROUXEL, 52, rue Culture-Ste-Catherine, PARIS.

Ce Topique, seul sans concurrence, a été radicalement et sans interruption de travail, les couronnes, blessures par harnais, javaris, etc. Le poil repart de la même couleur sur la partie blessée. On trouve au même dépôt : La véritable Graine de Foie de Morue hollandaise (Dorsch) Laveran C. Rouxel, 3 fr. le flacon. — Dépôt unique de la Poudre Béchique de A. Maup^{er} infail^{ible} contre les toux, bronchites et a^{cc}etions rhumatismales des animaux domestiques. Se trouve chez M. VINET, pharmacien, à Cahors.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

Morto-Insecto

Pour détruire instantanément les PUCES, PUNAISES, FOURMIS, CHENILLES et tous autres insectes. Emploi facile et peu coûteux. Prix du flacon 50 cent. — Dépôt, rue de Rivoli, 68, chez R. JULIEN, et dans les premières Maisons de Pharmacies, Drogueries et Epicerie du département. — Se défier des contrefaçons et imitations. On expédie en France et l'Etranger.

Le propriétaire-gérant, A. LATTOU.